

SOMMAIRE
SUNTA



Travaux,
bilan 2024



Relations
avec les Collectivités

EMPRISES
LIAISONS
et
PLU

Étapes
et régularisation



2024
en chiffres

Associations

Fiscalité locale



LE MOT DU MAIRE
SI SPRIMA U MERI

Chères Alataises, chers Alatais,

L'été s'installe à Alata, baignant notre commune de lumière et de chaleur. C'est une saison propice au repos, à la contemplation de nos paysages, et à ce temps précieux que l'on prend enfin pour soi, pour ses proches, ou simplement pour profiter de la beauté de notre environnement.

Ce numéro est l'occasion de faire le bilan sur l'année écoulée et de vous informer des projets en cours et à venir pour notre village. Fidèles à nos engagements, nous poursuivons le travail entamé pour améliorer le cadre de vie, préserver notre patrimoine naturel et bâtir une commune durable, à l'écoute de ses habitants.

Notre territoire est riche d'une identité forte, enracinée dans l'histoire mais résolument tournée vers l'avenir. Ce sont vos idées, votre vigilance, vos initiatives quotidiennes qui font vivre cette ambition commune.

L'été est aussi un moment pour prendre du recul, observer le chemin parcouru, et préparer les étapes suivantes avec sérénité. Ensemble, nous continuerons de faire d'Alata un lieu à taille humaine, solidaire, accueillant et préservé.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite un bel été, paisible et ressourçant.

Bonne lecture

Etienne Ferrandi
Maire d'Alata

FLASH INFO

Journées européennes du patrimoine

« patrimoine architectural »

Du 19 au 21 septembre 2025

Ouverture au public et aux scolaires du château de la Punta.



ÉVÉNEMENTS

Galettes des seniors

Inauguration : voiture de la commune



Marché de printemps



Galettes des seniors



BILAN 2024

VOIRIES RÉALISÉES

- 1ère tranche, route de Sant'Andria
- Route Fussagliole
- Élargissement du tournant après l'église de San Benedetto
- Réhabilitation de la voirie communale, quartier Bas de Pietrosella
- Réhabilitation de la voirie communale, Villaranda
- Stabilisation de la route Olmarelli, reprise des différents ouvrages sur la route de San Benedetto
- Reprise et consolidation en différents points, route de Tuscia
- Achèvement de la liaison Trova-Tuscia.

TRAVAUX DE BATIMENTS

RÉALISÉS

- Relampage (passage aux leds réglementaires) de l'école de Trova et du groupe scolaire du Pruno
- Rénovation de la sacristie de l'église de San Benedetto et diverses améliorations (éclairages, espaces de commodités, ...)
- Amélioration de l'éclairage de l'église d'Alata village
- Éclairage aux leds du stade communal.

OPÉRATIONS LANCÉES

- Réhabilitation, modernisation et extension de la Mairie d'Alata village
- Réalisation de la place et du parking face à la Mairie d'Alata village.
- Rénovation des vestiaires du stade Barthélémy Silvani.
- 2ème tranche de la Route de Sant'Andria
- Route de Rezzale
- Parking de Pietrosella

RECHERCHE DE FINANCEMENT

Vidéoprotection de la commune
Extension du cimetière d'Alata
Cour de l'école du Pruno
Panneaux lumineux
Valorisation des hameaux de Trova et du Ranucchietto

RELATION AVEC LES COLLECTIVITES

TRAVAUX COLLECTIVITE DE CORSE

- Giratoire de Balisaccia
- Route du Listinconi
- Achèvement façades du Château de la Punta



TRAVAUX SYNDICAT DE L'ENERGIE

- Points lumineux à Led
En 2023, 150 points lumineux ont été remplacés par la Mairie. 500 points lumineux en plus ont été réalisés par le Syndicat de l'Energie. Les dernières zones sont en projet pour une réalisation et une finalisation fin 2025.



Chaque lampadaire est numéroté et répertorié, si vous voulez signaler un incident quelconque avec un des points lumineux, ce numéro indispensable devra être communiqué aux services de Mairie.



TRAVAUX CAPA

- Collecte au porte-à-porte des ordures ménagères
- Construction du réseau d'eaux usées le long de la RD81 après celui de la RD461
- Raccordement des quartiers Bas d'Alata et Villaranda à ce réseau
- Traitement talweg Alata village avec réseau eaux pluviales
- Extension du réseau d'eau potable du quartier de Fussagliole



ADRESSAGE

Adressage de la commune :
un projet abouti !

128

La municipalité d'Alata est heureuse d'annoncer l'achèvement du projet d'adressage, une avancée majeure pour la commune et ses habitants. Grâce à ce travail minutieux, chaque maison va disposer désormais d'une adresse officielle, facilitant l'accès aux services d'urgence, la distribution du courrier, les livraisons et les démarches administratives.

Ce projet a nécessité un recensement précis des voies, la dénomination des rues et des lieux-dits, avec un défi particulier : la recherche et la validation des lieux-dits. Il a mobilisé la municipalité pendant plusieurs mois et a nécessité plus de 18 réunions avec notre prestataire afin d'assurer un adressage précis et conforme aux besoins des habitants.

La numérotation a été réalisée selon le principe du métrage, une méthode moderne qui attribue un numéro en fonction de la distance en mètres depuis le début de la voie. Ce système permet une localisation plus précise et cohérente des habitations, notamment pour les services de secours et de livraison.

STRETTA DI
U CURSINU

Ficciolosa

L'adressage est un atout essentiel pour le développement et la modernisation de la commune. La mairie remercie l'ensemble des acteurs ayant contribué à sa réussite et invitera très rapidement les habitants à s'approprier pleinement leur nouvelle adresse.



BILAN 2024 Suite

EMPRISES PUBLIQUES – OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC RESORBER LES DESORDRES

Au fil des derniers mandats, depuis les années 60, des emprises plus ou moins importantes ont été prélevées, essentiellement pour élargir des voies communales existantes.

Des accords ont été très souvent validés par les propriétaires sans établissement d'actes administratifs ou notariés, comme cela se faisait autrefois.

Concernant l'occupation du domaine public, il a été constaté, dans les hameaux bâtis anciens essentiellement, des discordances sur le cadastre entre la délimitation des biens privés et l'occupation réelle.

Le Conseil Municipal s'est engagé dans une démarche de régularisation afin de résorber progressivement ces situations qui peuvent être gênantes lors d'une succession ou d'une vente.

LIAISON SAN BENEDETTO - PICCHIU

Réalisée dans les années 60, la liaison San Benedetto-Picchiu est une route fréquentée, utilisée régulièrement par les habitants des deux hameaux. Elle constitue à la fois un raccourci pour passer du versant Est au versant Ouest de la Commune et joue un véritable rôle de désenclavement. On en oublierait presque que cette voie que chacun connaît n'a pas d'existence légale. Elle traverse différentes propriétés sur une longueur de 2,6 kilomètres et couvre une superficie de 15 295 m². La municipalité ayant achevé le recalibrage de la voirie communale de San Benedetto - de la RD61 au cimetière - a décidé de porter désormais ses efforts sur cette liaison.

PREMIERE ETAPE

Intégrer dans le domaine public la voie existante, préalable nécessaire à un recalibrage ultérieur de la chaussée et à son entretien.

Pour cela un courrier a été expédié à l'ensemble des propriétaires les informant de la démarche et visant à recueillir leur accord ou leur refus afin de savoir s'ils sont disposés à rétrocéder la voie sur l'emprise de 6 mètres proposée.

De leur réponse dépendra la procédure retenue.

- S'il n'y a pas d'opposition le classement pourra être relativement rapide, ce qui permettra à la commune de programmer des travaux d'amélioration et de sécurisation.
- S'il y a une seule opposition, nous serons dans l'obligation d'engager une procédure d'expropriation avec une incertitude aussi bien sur le résultat que sur la capacité à engager des travaux d'amélioration.
- Les indemnisations se feront sur la base de l'estimation des domaines, quelque soit la procédure retenue.

Plan Local d'Urbanisme

POINT D'ETAPE

Le Plan Local d'Urbanisme en vigueur depuis le 11 juillet 2006 a dû être mis en révision afin d'être compatible avec l'ensemble des nouvelles réglementations s'y référant.

Après le diagnostic de Territoire, le P.A.D.D (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) a été débattu au conseil municipal et présenté aux personnes publiques associées.

Il s'organise autour de cinq thèmes :

- 1/ Une urbanisation périurbaine à restructurer en s'appuyant sur les polarités locales en place.
- 2/ Dynamiser la politique sociale en faveur d'une meilleure mixité sociale et assurer le cadre pour une économie locale pérenne.
- 3/ Repenser les mobilités pour sécuriser, organiser et apaiser l'espace de vie.
- 4/ Un riche patrimoine naturel et culturel à préserver aux portes de la capitale régionale.
- 5/ Réduire la consommation foncière.

QUE DOIT-ON RETENIR A CE STADE ? ETAPE SUIVANTE

C'est la réalisation du zonage qui délimite les zones constructibles, les zones agricoles, les zones naturelles et les règlements spécifiques s'y référant.

Le sujet sensible étant la délimitation des zones constructibles. Il convient de prendre en compte le fait que sur la centaine d'hectares qui reste potentiellement constructible dans le Plan Local d'Urbanisme de 2006, désormais plus que 7 hectares constructibles le seront d'ici 2040.

L'objectif poursuivi par la loi ZAN : plus aucun hectare artificialisé d'ici 2050.

Il s'agit d'une véritable difficulté que rencontrent toutes les communes.

Alata n'échappe pas à la règle.

L'ensemble de ces propositions seront soumises à Enquête Publique au milieu du 2ème semestre 2026.



Jun/Ghjunghju 2025



FRANCE SERVICES 2024 en chiffres

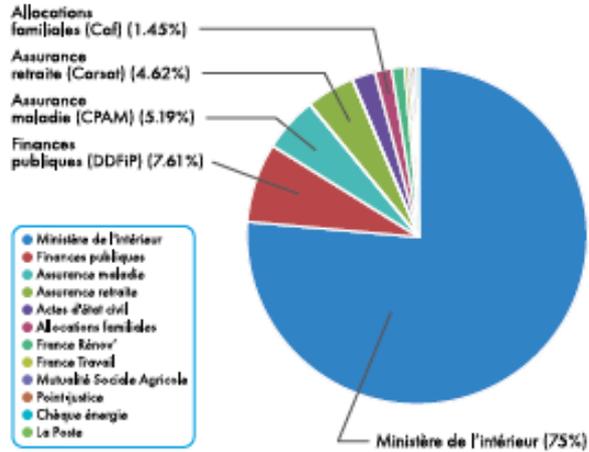
Période du 01 janvier au 31 décembre 2024

- **4 319 demandes traitées** : ministère de l'intérieur, direction générale des finances publiques, retraites...
- Une moyenne de **19 dossiers traités par jour**
- Un **taux de satisfaction de 100%**

TOP 5 DES THEMATIQUES

1. Ministère de l'intérieur (titres d'identités, immatriculations de véhicule...): **1 585 demandes traitées**
2. Direction générale des finances publiques : **132 demandes traitées**
3. Assurance retraite : **98 demandes traitées**
4. Assurance maladie : **65 demandes traitées**
5. Actes d'état civil : **51 demandes traitées**

Répartition des accompagnements par opérateur national



Pour joindre votre France Services

Tel : 04 20 19 00 00 - Courriel : alata@france-services.gouv.fr - Pôle socioculturel de Trova

ASSOCIATIONS

La fête des associations qui œuvrent sur la commune s'est déroulée le 17 juin 2025, désormais devenue un rendez-vous incontournable qui a réuni 25 associations :

L'ESSENCE DES SENS
LA MARIE DO
U CANTU DI A TROVA
YOGA LETIZIA
SAN BE JUDO
I CIRNEI
LE TIGRE NOIR
DAO
LE FOUR
DE RANUCHIETU
ACTION SANTE
DOLCE BALLU
COUP DE CHCEUR
SAN BE CULTURE CLUB

OLYMPIQUE ALATAIS
ACATPAT
CIAS
JUDO CLUB TROVA
RECRE2A
LES MINAS ET LES MISSIA
SOPHROLOGIE
ABC DES ARTS
KIZ'ME
GCPA
ASSOCIATION SPORTIVE
ET CULTURELLE
DE SAN BENEDETTO
SOCIETE MYCOLOGIQUE

Fête des associations

Pôle socioculturel d'ALATA - TROVA

Venez découvrir les activités associatives 2025-2025

MARDI 17 JUIN

Animation musicale à partir de 18h00

STAND INFORMATIONNELS & PRESENTATIONS

L'ESSENCE DES SENS
LA MARIE DO
U CANTU DI A TROVA
YOGA LETIZIA
SAN BE JUDO
I CIRNEI
LE TIGRE NOIR
DAO
LE FOUR DE RANUCHIETU
ACTION SANTE
DOLCE BALLU
COUP DE CHCEUR
SAN BE CULTURE CLUB
SOCIETE MYCOLOGIQUE
KIZ'ME
ABC DES ARTS
GCPA
ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE SAN BE

NOUS MERCIERONS PARTICULIÈREMENT EN FONCTION DE LA RÉPONSE À APPROPRIER EN 21 JOURS, POUR PERMETTRE UN MOIS DE CONSTATER



FISCALITE LOCALE

Après la réévaluation des bases fiscales de la commune d'Alata organisée par les services fiscaux en 2024, le conseil municipal a souhaité atténuer dès cette année les répercussions de cette pression fiscale

en utilisant le seul moyen à sa disposition : la réduction du taux d'imposition qui a été ramené de 29,3 à 26,3. Ce qui représente une baisse pour chaque foyer d'environ 8%.